

Résultats annuels 2025 :

Le Groupe AFL enregistre des résultats historiques et double son résultat net

Activité dynamique et résultats records en 2025

Les chiffres clés au 31/12/2025 (IFRS)

	Groupe AFL ¹ (consolidés - IFRS)	AFL ² (consolidés - IFRS)
Produit net bancaire	30,8 M€ (+28% Y/Y)	30,7 M€ (+29% Y/Y)
Charges d'exploitation	17,5 M€ (+8% Y/Y)	17,5 M€ (+9% Y/Y)
Résultat brut d'exploitation	13,3 M€ (+69% Y/Y)	13,3 M€ (+70% Y/Y)
Résultat net avant impôts	13,3 M€ (+78% Y/Y)	13,3 M€ (+79% Y/Y)
Résultat net	10,8 M€ (+100% Y/Y)	10,8 M€ (+100% Y/Y)
Coefficient d'exploitation³	64,4% (vs 67,8% au 31/12/2024)	64,3% (vs 67,7% au 31/12/2024)

Résultats annuels records

- **Le produit net bancaire** progresse fortement en lien avec la croissance de l'encours de crédit qui dépasse 10 milliards d'euros au 31 décembre 2025.
- **Le résultat brut d'exploitation** de l'AFL et du Groupe AFL progresse de 70% à 13,3 millions d'euros.

Des performances qui confirment la trajectoire du plan stratégique 2022-2026

- **4 augmentations de capital** ont été réalisées en 2025, permettant à 227 nouvelles collectivités locales de rejoindre le Groupe AFL, pour un total de 1 271 membres au 31/12/25.

¹ Le Groupe AFL est constitué de la Société Territoriale (ST), de l'Agence France Locale (AFL) et de Agence France Locale Foncière.

² L'AFL est constituée de l'Agence France Locale et de Agence France Locale Foncière.

³ Calculé en réintégrant la charge d'intérêts de l'Additional Tier 1 dans le produit net bancaire, bien que conformément aux normes IFRS, ces intérêts soient directement enregistrés en diminution des capitaux propres sans jamais transiter par le compte de résultat.

Contact presse

Justine GUIGUES – Chargée des relations presse
justine.guigues@afl-banque.fr – 06 74 94 29 66

- **Le capital promis** du Groupe AFL augmente ainsi de 9% à **356** millions d'euros au 31/12/25.
- **La production de crédits moyen long terme** s'élève à **1 832** millions d'euros et **la production de crédits de trésorerie** à **635** millions d'euros, l'AFL répondant à la diversité des besoins de financement en renforçant ses interventions sur les prêts relais et les crédits de trésorerie.
- **Le coefficient d'exploitation** poursuit son amélioration.
- Au 31/12/2025, en incorporant le résultat net 2025, le Groupe AFL a **apuré la totalité des pertes cumulées depuis sa création**.
- **Le coût du risque** reste très faible à **1,26** point de base sur encours.

Des ratios de capitalisation élevés

L'AFL et le Groupe AFL dispose d'une structure financière très robuste, qui est le résultat d'une progression des fonds propres disponibles, due notamment à une émission de dette "Additionnal Tier 1" (AT1) en décembre 2024 et à 4 augmentations de capital réalisées en 2025 :

- **Ratio CET1** Groupe AFL à **59,45%** et AFL à **57,78%**
- **Ratio Tier 1** Groupe AFL à **61,33%** et AFL à **68,71%**
- **Ratio de levier bancaire** Groupe AFL à **2,32%** et AFL à **2,59%**
- **Ratio de levier des établissements publics de développement** Groupe AFL à **11,18%** et AFL à **12,58%**

Une importante liquidité

La réserve de liquidité au 31 décembre 2025 permet à l'AFL de pouvoir faire face à l'ensemble de ses besoins pendant 12 mois sans avoir recours au marché. Le ratio LCR s'élève à 485% et le ratio NSFR à 157%.

Des résultats historiques



« 2025 se caractérise par des résultats historiques et marque la fin d'une deuxième étape dans l'histoire de l'AFL. La première étape, qui s'était ouverte en 2015, s'était clôturée en 2020 avec l'arrivée à l'équilibre de l'AFL et du Groupe, après la mise en place des fondations et le démarrage des activités. La seconde étape, correspondant à la période de 2021 à 2025, est marquée par l'accélération de la croissance de l'AFL et l'apurement total des pertes accumulées au cours de la première période. Il en résulte que les profits générés au cours des prochaines années viendront renforcer les fonds propres de l'AFL afin de lui permettre de soutenir le développement de ses activités », souligne Yves Millardet, le Président du Directoire de l'AFL.

Contact presse

Justine GUIGUES – Chargée des relations presse
justine.guigues@afl-banque.fr – 06 74 94 29 66

Dynamique de l'activité de crédit

L'augmentation rapide et régulière de l'encours de crédits de l'AFL est le résultat du succès rencontré auprès de ses actionnaires par la compétitivité de ses offres de crédit, lui permettant ainsi de maintenir un niveau d'accompagnement élevé d'une année sur l'autre. Avec un encours de crédits total de 10,7 milliards d'euros à la fin de l'année 2025, l'AFL s'est imposée comme un partenaire essentiel de ses actionnaires dans l'accès au financement bancaire.

Une attractivité confirmée sur les marchés de capitaux

Après une année 2024 marquée par le passage de la dette de l'AFL en HQLA-1 et par l'alignement de sa notation sur celle de l'État français, les effets positifs de ces évolutions se sont confirmés en 2025.

Le coût moyen des émissions obligataires s'est nettement resserré, avec une marge moyenne de 15,6 points de base au-dessus de la courbe des OAT, contre 32,5 points de base en 2024, pour un volume total d'émissions de 2,2 milliards d'euros.

Se refinançant exclusivement sur les marchés de capitaux, l'AFL poursuit une stratégie d'émissions obligataires fondée sur la construction d'une courbe en euro, complétée par des émissions en devises et des placements privés, avec pour double objectif d'optimiser le coût de ses ressources et d'adosser son bilan.

Depuis 2015, l'AFL a ainsi mobilisé 14,8 milliards d'euros sur le marché primaire obligataire, auprès de près de 300 investisseurs, pour un encours de dette de 11,5 milliards d'euros au 31 décembre 2025.

Faits marquants 2025

Un profil de crédit solide

Cette année, à la suite de la revue du risque souverain français, les principales agences de notation ont procédé à une révision de la note de l'AFL :

- 18 septembre 2025 : Fitch Ratings révisé la note long terme à A+, avec perspective stable.
- 21 octobre 2025 : S&P Global Ratings ajuste également la notation à A+ / A- 1, perspective stable.

Ces évaluations reflètent la résilience du modèle économique de l'AFL, sa liquidité élevée et ses politiques financières prudentes. Elles attestent de la capacité de la société à maintenir une trajectoire stable et à sécuriser les intérêts de ses investisseurs et collectivités locales actionnaires.

Contact presse

Justine GUIGUES – Chargée des relations presse
justine.guigues@afl-banque.fr – 06 74 94 29 66

Notations de l'AFL

	Fitch Ratings	Standard & Poor's
Notation long terme	A+	A+
Perspective	Stable	Stable
Notation court terme	F1+	A-1

Renforcement des fonds propres

Afin d'accompagner la croissance de son bilan et renforcer durablement sa capacité de financement, l'AFL a franchi en 2025 une étape importante avec l'admission, à des fins réglementaires au 31 décembre 2025, des titres de dette super subordonnée comme fonds propres additionnels de catégorie 1 pour l'AFL et sa maison mère, l'AFL-ST.

Cette reconnaissance contribue à renforcer la solidité de la banque et à faciliter le développement de ses activités de crédit au service de sa stratégie visant à soutenir l'investissement des collectivités locales, tout en maintenant un profil de risque maîtrisé.

Amélioration des conditions de financement pour les collectivités locales

Dans un contexte de dégradation de la notation de la France, le coût d'accès à la ressource de l'AFL est un sujet de surveillance permanent. A cet égard, une avancée majeure est attendue concernant l'évolution de la pondération en risque des titres de dette de l'AFL. En effet, après s'être fortement engagée en faveur de la reconnaissance de la pondération en risque à 0% des collectivités locales françaises, qui a été obtenue par une décision de l'ACPR du 21 juin 2024, l'AFL a poursuivi ses démarches afin d'obtenir pour elle-même une reconnaissance équivalente à celle de ses actionnaires et emprunteurs. Cette démarche pourrait aboutir une fois que le projet de Loi de Simplification aura été adopté. Ce texte, et plus précisément son article 26, est de nature à satisfaire les conditions posées par l'ACPR pour que l'AFL soit traitée en risque à 0% à l'issue d'une évolution du dispositif actuel de garantie.

Mise en conformité du mécanisme de séquestre

Le système de garanties des titres émis par l'AFL prévoit, afin de faciliter sa mise en œuvre pratique ou de façon anticipée, le recours à un compte séquestre sur lequel les sommes sont déposées entre leur appel auprès des Collectivités Membres et leur

Contact presse

Justine GUIGUES – Chargée des relations presse
justine.guigues@afl-banque.fr – 06 74 94 29 66

versement aux titulaires de Titres Garantis. Ce mécanisme de séquestre est provisoirement suspendu, l'Agent Séquestre préalablement sélectionné ne souhaitant plus remplir ce rôle.

Cette absence provisoire d'Agent Séquestre empêche temporairement la Société Territoriale ou l'AFL de faire appel elles-mêmes aux garanties consenties par les Collectivités Membres. En revanche, l'appel en garantie des Collectivités Membres directement par les titulaires de Titres Garantis demeure pleinement effectif, assurant ainsi auxdits titulaires une protection inchangée.

L'AFL est en discussions avancées avec une grande banque française pour la reprise du rôle de teneur des comptes séquestres.

Notation extra financière

Le 23 juin 2025, l'agence de notation Sustainalytics a mis à jour la notation extra financière de l'AFL, notation non sollicitée, en passant celle-ci de 16,1 à 13,7.

Obligations durables : l'AFL poursuit sa stratégie de financement responsable

Dans le cadre de sa stratégie de finance durable, l'AFL a procédé en 2025 à une refonte importante de son dispositif d'émissions durables, conforme aux Principes de l'ICMA en la matière, et dont la première version avait été mise en place en 2020.

A l'avenir, l'AFL ne s'appuiera plus seulement sur l'analyse budgétaire des comptes administratifs des collectivités, comme c'est le cas depuis 2020. Le nouveau dispositif prévoit également l'intégration des « annexes vertes », documents qui présenteront progressivement les données d'investissement par le prisme des 6 axes de la taxonomie. A terme, lorsque ces données seront reconnues comme suffisamment pertinentes, l'AFL envisage de pouvoir s'en servir comme base de nouvelles émissions vertes, durables ou sociales.

Depuis 2020, l'AFL a levé, à travers ce dispositif, un total cumulé de 2,25 milliards d'euros via l'émission de trois benchmarks de 500 millions d'euros, complétée par des abondements et des placements privés. Le succès de ces opérations confirme l'appétit des investisseurs pour ce type d'instrument combiné à la signature de l'AFL. La publication du rapport d'obligations durables 2025 détaille l'allocation et l'impact des fonds levés, ainsi que leur contribution aux objectifs de développement durable.

Lire le rapport d'émissions d'obligations durables 2025 : [ici](#).

Parallèlement à la publication de ses résultats annuels, l'AFL a publié son rapport ESG (extrafinancier), qui présente, de manière structurée, ses engagements, sa gouvernance et les impacts environnementaux, sociaux et sociétaux de son activité.

Contact presse

Justine GUIGUES – Chargée des relations presse
justine.guigues@afl-banque.fr – 06 74 94 29 66

Ce reporting contribue à la transparence de la signature AFL et à sa lisibilité auprès des investisseurs, dans un contexte d'exigences accrues en matière d'information extrafinancière.

Lire le rapport ESG 2025 : [ici](#).

Evènements post-clôture et perspectives

L'AFL-ST a ouvert le 25 mars 2026 une **47^{ème} augmentation de capital**, qui sera clôturée le 17 juin 2026, afin de permettre à de nouvelles collectivités locales de rejoindre le Groupe AFL.

Le Directoire de l'AFL a arrêté les comptes annuels sociaux et consolidés de l'AFL pour l'année 2025, le 11 mars 2026. Le Conseil de Surveillance de l'AFL réuni le 25 mars 2026 a examiné favorablement les comptes annuels de l'AFL.

Le Conseil d'Administration de l'AFL-ST, la Société Territoriale, réuni le 25 mars 2026, a arrêté les comptes annuels sociaux de la maison-mère, la Société Territoriale, ainsi que les comptes annuels consolidés du Groupe AFL.

Les procédures d'audit sur les comptes annuels et consolidés, relatifs à la période du 1er janvier 2025 au 31 décembre 2025, ont été effectuées par les commissaires aux comptes dont les rapports sont disponibles à l'adresse suivante : <http://www.agence-france-locale.fr>

Ce communiqué contient certaines déclarations de nature prévisionnelle. Bien que le Groupe AFL estime que ces déclarations reposent sur des hypothèses raisonnables à la date de publication du présent communiqué, elles sont par nature soumises à des risques et incertitudes, liés aux tensions géopolitiques et aux changements de prévisions macroéconomiques et aux évolutions des politiques monétaires, pouvant donner lieu à un écart entre les chiffres réels et ceux indiqués ou induits dans ces déclarations.

L'information financière du Groupe AFL pour l'année 2025 est composée du présent communiqué complété du rapport disponible sur le site : ici .
--

A propos de l'AFL, la banque des collectivités locales

« Incarner une finance responsable pour renforcer le pouvoir d'agir du monde local afin de répondre aux besoins présents et futurs des habitants ».

Seul établissement de crédits détenue à 100% par les collectivités locales, l'AFL dispose d'un modèle unique et innovant ; celui d'une banque créée par et pour toutes les collectivités. En

Contact presse

Justine GUIGUES – Chargée des relations presse
justine.guigues@afl-banque.fr – 06 74 94 29 66

devenant actionnaires de l'AFL, les collectivités accèdent à un financement rapide et sur mesure pour leurs investissements locaux, tout en s'inscrivant dans une démarche de finance durable et responsable. Pour les collectivités, c'est la liberté d'investir, tout en ayant une gestion maîtrisée de leurs finances. Depuis le début de son activité en 2015, l'AFL a déjà octroyé près de 13 milliards d'euros de prêts moyen et long terme, dont 1,8 milliards en 2025, et compte aujourd'hui 1 271 actionnaires.

Plus d'informations : www.afl-banque.fr

Contact presse

Justine GUIGUES – Chargée des relations presse
justine.guigues@afl-banque.fr – 06 74 94 29 66

Contact presse

Justine GUIGUES – Chargée des relations presse
justine.guigues@afl-banque.fr – 06 74 94 29 66